

# Le sport canin

## Un Sport à part entière

**Le Ring** est la discipline du sport canin la plus pratiquée en France.

Comme son nom l'indique, le travail en Ring se déroule sur des terrains aménagés et fermés.

Ces concours ont commencé dans les années 1900 en France et en Belgique, au début ils s'appelaient concours pour chiens de défense et de police, car ils étaient basés sur un entraînement de police.

Seules les races de chiens soumises au travail avec mordant peuvent participer. **Le Ring est une discipline sélective pour l'amélioration des races.**

Le Ring est le sport canin le plus technique, **perfectionniste et très spectaculaire** (les sauts, les attaques lancées, garde d'objet), discipline élitiste par excellence. Le chien de Ring doit être physique, rapide, volontaire, courageux, mais également équilibré, capable de se dominer, réagir au quart de seconde, être disponible au travail et surtout réceptif au maître.

Le Ring comporte trois parties distinctes :

Exercices de saut, exercices d'assouplissement (plat) et exercices de mordant.

Au plus haut niveau de compétition, « le Ring 3 » on commence par les sauts, la haie Aller/Retour à 1m20, la palissade Aller/Retour à 2m30 et le saut en longueur à 4m50, puis par les exercices d'assouplissement, une suite en laisse, une suite sans laisse muselée, des positions à distance, une absence du maître assise ou couchée, des différents rapports d'objets et l'envoi en avant. La partie mordante comporte des attaques lancées avec bâton (face, fuyante), une défense du maître, la recherche de l'homme assistant et la garde d'objet.



L'homme assistant (homme d'attaque ou apache) est équipé d'un costume spécial afin que le chien puisse mordre n'importe où. Pour arriver à ce niveau de compétition, il faut commencer par le Brevet de chien de défense. Il est noté sur 100 points.

Le Brevet est décerné au chien qui obtient au moins 80 points sur 100 et 80 % de points dans chaque exercice de mordant. La peur des coups de feu à la défense du maître est éliminatoire. Le chien titulaire d'un Brevet de chien de défense peut être présenté en Échelon 1.

Après avoir obtenu au moins deux fois 160 points sur 200, sous deux juges différents, il pourra accéder à l'échelon 2.

Puis pour présenter un chien en Échelon 3, il faut avoir obtenu au moins 2 fois 240 points sur 300, sur deux juges différents en Échelon 2.

Les chiens en échelon 3 classés 1er et 2e sur 4 chiens minimum, et totalisant au moins 80 % des points soit 320 points sur 400 et sur un terrain ayant une surface de 2500 m<sup>2</sup> se verront attribuer le Certificat d'aptitude au Championnat de Travail (CACT) et sa réserve (RCACT).

Obtenue deux fois sous deux juges différents, cette distinction permet l'attribution du titre de Champion de Travail, après obtention du qualificatif Très Bon en exposition.

Pour accéder à la Finale du Championnat de France, les chiens de l'Échelon 3 doivent avoir obtenu au minimum 340 points dans cinq concours sur cinq juges différents et avoir participé à leur Championnat Régional.

Puis les 30 meilleurs chiens de chaque groupe (la France étant séparée en 8 groupes) peuvent participer aux Sélectifs. Les Sélectifs sont trois concours, sous trois jurys différents nommés par la Société Centrale Canine, qui se disputent dans chaque groupe. Ces trois jurys passent dans les 8 groupes.

Les 26 meilleures moyennes sont qualifiées pour la Finale. Sont invités en plus des 26, un chien de chaque race ne figurant pas parmi les 26 et ayant obtenu au moins 95% des points du dernier sélectionné.



# *De nombreux Beaucerons se sont illustrés avec brio ces vingt dernières années*

**Saphir du grand Maurian** à M. Max Normand, Sélectif, *Finaliste en 1987*

**Praxi du Ru d'Oly** à M. Patrick Simon, Sélectifs

**Ulkan du Ru d'Oly** à M. Jean-Jacques Perquignot, Vainqueur du Challenge Berger Français, Sélectifs

**Ucar de Kerambourg** à M. Gilbert Mengual, Sélectifs

**As du Bord de Canche** à M. Hego, Sélectifs

**Champion de la Loutre Noire** à M. Fabien Di muzio, Sélectifs

**Cé de la Cité des Grands Feux** à M. Primo Orlandini, Sélectifs

**Foxy de Chipye** à M. Daniel Barde, Vainqueur Coupe de France Beauceron 1996, Vainqueur du Challenge Berger Français.

**Jaïtook** à M. Carpi, Vainqueur Coupe de France Beauceron 1998, Sélectifs,

**Iqua des Coteaux des Petits Gris** à M. Lemaitre, Vainqueur Coupe de France Beauceron 1997, Sélectifs, *Invité Finale en 1999*

**Mox des Campagnards de La Valette** à M. Frédéric Aubry, Vainqueur Coupe de France Beauceron 2001, Sélectifs, *Invité Finale Ring en 2002*

**Ramses Des Vaillants d'Oslark** à M. Istvan Pinter, Vainqueur par 3 fois du challenge Berger Français.

**Sénèque de la Dame de Cœur** à M. Raphaël Calvez , Vainqueur Coupe de France Beauceron 2005 2008, Sélectif, *Invité Finale Ring en 2006.*

**Vox Edir** à M. Joël Ryder, Vainqueur du Challenge Berger Français. Sélectifs.

**Trick du Gex d'Emplume** à M. Max Normand, Vainqueur du Challenge Berger Français, Vainqueur Coupe de France Beauceron 2010.

**Artzain du Domaine des Gardiens de la Vallée** à M. Julien Ryckenbusch, Grand Prix de la Coupe des Clubs 2009, Vainqueur Coupe de France Beauceron 2011, Sélectifs.

**Baali des Marais du Diable** à Mlle Nathalie Lampe, Vainqueur Coupe de France Beauceron 2009, Sélectifs

**Aïto de la Balme d'Epy** à M. Georges Bourquin, Vainqueur du Challenge Berger Français. Sélectifs